

Le désherbage de



Racines : Comment abordez-vous cette campagne de désherbage de la canne à sucre ?

Ch. Fillon : Suite aux retraits de matières actives couramment utilisées à la Réunion (Gésapime, Amétryne....) et en application de la législation “produits autorisés = produits homologués”, nous étions face à de nombreuses impasses techniques. L’année 2004 a vu l’homologation de deux nouveaux herbicides : CALLISTO et MERCANTOR GOLD que nous connaissons bien suite aux essais menés depuis un an sur le terrain en partenariat avec le CIRAD, la SPV et les Sucrieries de la Réunion. Ces essais dans les différentes zones de l’île ont permis de monter des programmes herbicides adaptés aux flores de chaque zone.

Racines : Les distributeurs de produits phytosanitaires sont-ils associés à ces actions ?

Ch. Fillon : Outre les organismes de recherche et de développement, la Coopérative des Avirons et la CANE se

Les bonnes pratiques agricoles

Après avoir abordé la fertilisation et les moyens d’améliorer les capacités du sol (voir RACINES 27), à mi-parcours de la campagne sucrière, RACINES a rencontré Christophe FILLON, responsable agrofourniture de COROI-SREPC, qui apporte ses conseils pour un bon désherbage de la canne.

sont largement associées afin que leurs techniciens puissent orienter les planteurs demandeurs de solutions efficaces.

Racines : Quelles sont les principales caractéristiques de ces produits ?

Ch. Fillon : Comme la plupart des produits qui bénéficient d’un meilleur comportement écotoxicologique (propriété d’un produit par rapport à sa toxicité sur l’environnement), MERCANTOR et CALLISTO ont un spectre moins large mais plus précis. Par exemple, sur la zone de l’Antenne IV, les graminées telles que Panicum Maximum (fataque) ont été bien contrôlées en prélevée par MERCANTOR ; Momordica charantia (lianes mar-

gozes) par CALLISTO en post levée.

Racines : Les agriculteurs ont-ils l’habitude de traiter en prélevée ?

Ch. Fillon : Malheureusement, cette technique n’est pas encore suffisamment appliquée, surtout dans les zones sud et ouest. Pourtant, cette solution permet d’obtenir une parcelle correctement désherbée au moindre coût. Rappelons qu’une canne propre profite au maximum des apports d’eau et d’engrais essentiels à son redémarrage à un stade primordial de sa croissance. De plus, cette méthode pratiquée chaque année, diminue de manière conséquente les graines de mauvaises herbes ; le désherbage post levée est largement simplifié.

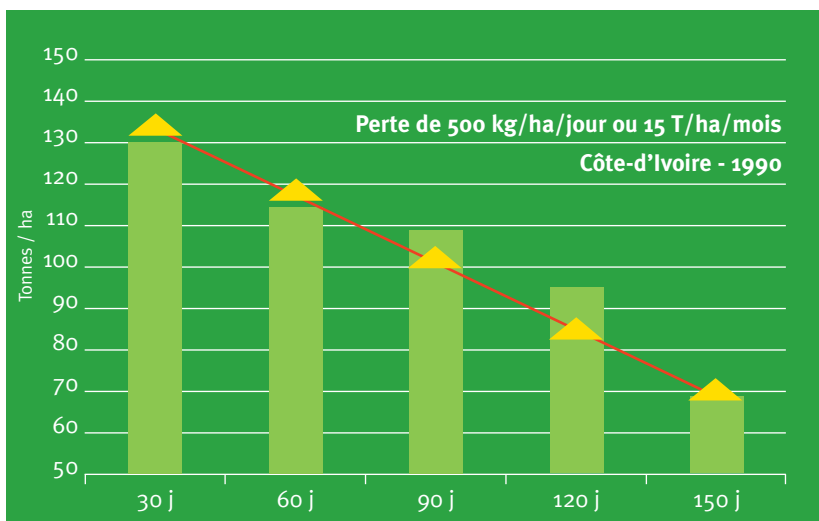


Un désherbage de prélevée est profitable à la canne

la canne à sucre

Racines : Les planteurs disposent-ils d'outils permettant de mieux raisonner le désherbage ?

Nuisibilité de l'enherbement entre 30 et 150 jours après plantation



Source : Caro Canne n°5 - août 2004

Désherber avant la levée des mauvaises graines



Ch. Fillon : Le CIRAD et la PV, en partenariat avec les organismes de recherche et de développement COROI-SREPC et CANAVI-BOTANICA, proposent un guide de désherbage tenant compte des dominances de mauvaises herbes par zone. Il est disponible dans les magasins GAMM VERT. Par ailleurs, dès cette année, la société SYNGENTA développe un logiciel (PROXICANNE) permettant aux techniciens de proposer un programme de désherbage adapté aux mauvaises herbes présentes sur la parcelle du planteur.

Pré-levée de la canne et des adventices		
Diuron	Hexazinone	Métolachlore (S-)
Karmex Flo Novex Flo 80	Velpar S	Mercantor Gold
2,25 l/ha	1 kg/ha	2 l/ha

Post-levée de la canne et des adventices			
2,4 D		Mesotrione	Asulame
Chardol 600	Calliherbe dico pur JSB D720 Ormoneb 720	Callisto	Asulox
2,4 l/ha	2 l/ha	1,5 l/ha	9 l/ha



Insolite !

Au détour d'un jardin créole, à l'Etang-Salé, l'avocat prône, superbe dans sa belle robe.